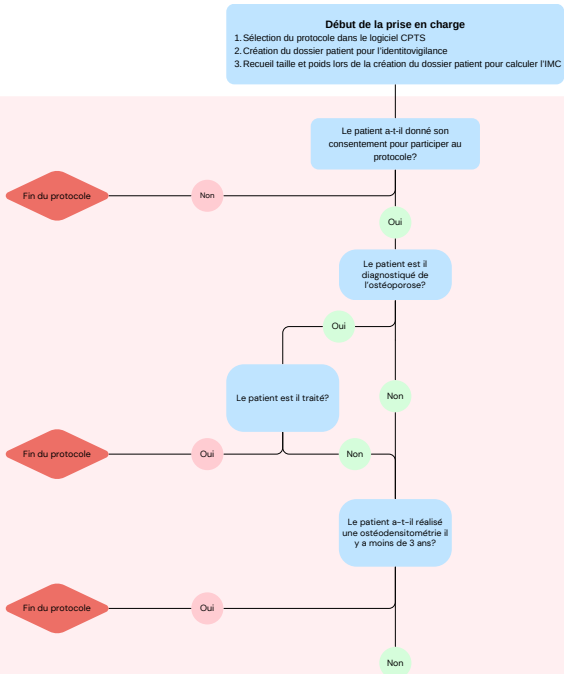


1 Critères d'exclusions

Si le protocole prend fin du fait d'un critère d'exclusion, celui-ci n'a pas "commencé" et aucun financement n'est attribué au protocole le patient n'étant pas éligible.

Il n'est pas nécessaire de communiquer cette information au médecin traitant du patient.



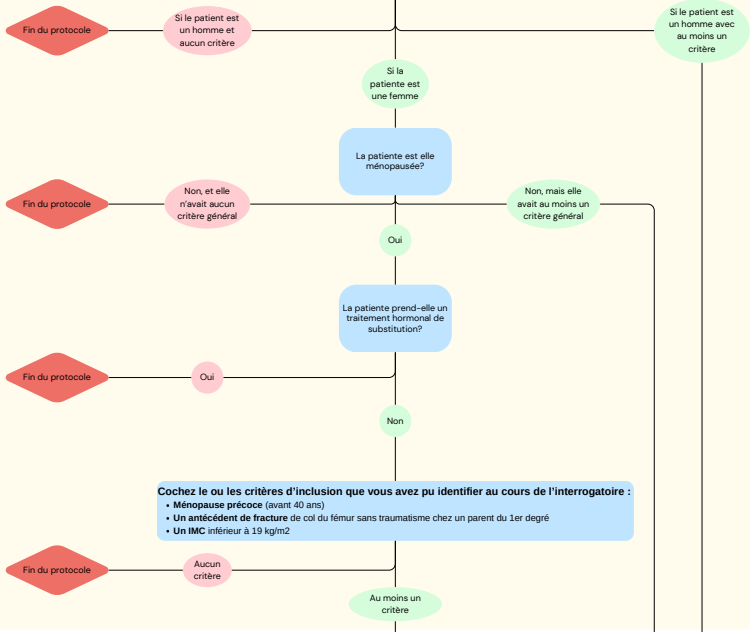
2 Critères d'inclusions

A partir d'ici, même si le protocole prend fin avant d'arriver aux critères de contre-indications à la prescription d'ostéodensitométrie, le protocole est valorisé financièrement pour les professionnels. Le financement est fixe du début des critères d'inclusions à la fin de la prescription.

Même si le protocole s'arrête sans prescription, à partir d'ici le délégué devra envoyer un compte rendu de la prise en charge au médecin traitant du patient par messagerie sécurisée ou en le déposant sur Mon Espace Santé.

- Cochez le ou les critères d'inclusion que vous avez pu identifier au cours de l'interrogatoire :**
- **Pathologie favorisant l'ostéoporose** (rhumatisme inflammatoire, hyperthyroïdie, hyperparathyroïdie, insuffisance gonadique ovarienne ou testiculaire, diabète insulino compliqué, dépression, anorexie, pathologies de l'absorption intestinale)
 - **Un antécédent de corticothérapie** de plus de 3 mois consécutifs (au moins 7.5mgJ équivalent prednisone)
 - **Un traitement hormonal pour le cancer de la prostate et du sein** (hors Tamoxifène)
 - **Si au moins 2 traitements favorisant l'ostéoporose parmi les suivants** anti-dépresseurs au long cours (inhibiteurs de recapture de la sérotonine (IRS)), antiépileptiques, protecteur gastrique (PPI) tous les jours depuis au moins 5 ans, Tenofovir ou médicament contenant du Tenofovir, traitements psychiatriques lourds (neuroleptiques atypiques)
 - **Un antécédent de fracture avec faible traumatisme** (chute de sa hauteur) ou spontanée (sans traumatisme) ou diagnostiqué lors d'une radiographie

CF listing détaillé en annexe



3 Contre-indications à la réalisation de l'ostéodensitométrie

Le délégué devra envoyer un compte rendu de la prise en charge au médecin traitant du patient par messagerie sécurisée ou en le déposant sur Mon Espace Santé

